

# FORMATION DE PREPARATION A L'EXAMEN INITIAL DE CONSEILLER A LA SECURITE

## **Objectifs:**

- Préparation aux épreuves de qualification des conseillers à la sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses par route.

## **Durée :**

Chimie : 4 jours, soit 28h  
Classe 1 : 5 jours, soit 35h

## **Public concerné :**

toute personne souhaitant obtenir la qualification de conseiller à la sécurité pour le TMD.

## **Pré-requis :**

connaissance des activités de chargement / déchargement TMD et des réglementations applicables.

## **Matériels :**

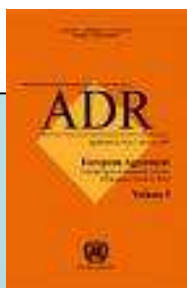
- Vidéo projecteur
- 1 support de cours par stagiaire
- QCM et études de cas corrigés

## **Nombre de participants :**

12 personnes.

## **Tarifs :**

Nous consulter.



## **Références réglementaires :**

- ADR en vigueur
- Arrêté du 29.05.09 modifié dit « arrêté TMD »

## **Programme :**

- Rôle et missions du conseiller sécurité TMD
- Présentation de l'ADR et des règles générales du Transport des Marchandises Dangereuses (TMD)
- Présentation de l'arrêté TMD et des textes associés
- Exercices d'application: QCM et études de cas (anciens examens) sur les spécificités des classes 1, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1,6.2, 8 et 9

## **Méthodes pédagogiques :**

- Exposés
- Exercices QCM et études de cas
- Débats

## **Déroulé et Validité de l'examen :**

Le CIFMD organise 2 sessions d'examen par an (avril et octobre) sur différents centres répartis sur toute la FRANCE.

L'inscription à l'examen doit être réalisée à une période définie (voir site internet du CIFMD).

Le certificat de conseiller à la sécurité a une validité de 5 ans.